d'Anzin ... à Saint-Aubin

n° 25 - juin 2011

La Vie Active : pose de la première pierre

Noces de diamant p. 4
Cross de l'école p. 7
Voyage à Londres p. 14

Si le mois de mai était chargé en évènements, avec notamment la brocante, la commémoration du 8 mai 1945, la kermesse du football, la pièce de théâtre de l'association Théâtra, le concert de chorales de la Cécilienne, mais aussi l'exposition des Arts d'Anzin, le voyage en Angleterre, la fête des voisins, sans oublier la pose de la première pierre de l'Institut d'Éducation Motrice, inutile de préciser que le mois de juin le sera tout autant. C'est ainsi, à croire que c'est l'approche de la saison estivale qui veut ça.

Effectivement, au-delà des traditionnelles fêtes de fin d'année scolaire (fête des écoles, fête de l'école de musique) et des assemblées générales de nos dynamiques associations communales, nous aurons le plaisir d'inaugurer la résidence des terrasses du golf, située rue Jean Jaurès. Ces trois immeubles accueilleront une cinquantaine de nouveaux foyers et c'est avec sincérité que nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune.

Ces nouveaux Anzinois arrivent à point nommé puisqu'ils auront le plaisir de découvrir les talents artistiques de leurs concitoyens à travers l'exposition des tableaux des peintres amateurs de l'Atelier qui se déroulera fin juin au collège des Louez-Dieu. Et si leur nouvelle demeure les inspire, ils pourront saisir leur plus belle plume et écrire une petite histoire pour notre concours de nouvelles.

Quant à leurs enfants, ils pourront s'inscrire aux centres de loisirs de juillet et août afin d'y rencontrer quelques-uns de leurs futurs camarades de classe.

Bref ces nouveaux arrivants ne manqueront pas de découvrir très rapidement le dynamisme et la convivialité qui sont les maîtres mots de notre commune. Je les invite à vérifier cela lors de la fête républicaine du 14 juillet qui, comme dans tout album d'Asterix qui se respecte, se termine par un repas en plein air (sauf pour le barde...)

Ceci étant dit, je dois vous avouer que citer le plus célèbre de nos Gaulois (après Vercingétorix bien sûr) n'est pas anodin. En effet dans un an, les 9 et 10 juin 2012 pour être précis, notre commune organisera un festival de bandes dessinées. De nombreux auteurs ont déjà été contactés, certains d'entre eux ont donné leur accord de principe et la tête d'affiche a été choisie. Mais je n'en dis pas plus, laissons planer encore le suspense avant de dévoiler la liste de nos invités et des nombreuses animations qui accompagneront ce festival…

Bien à vous.

David Hecq
Maire d'Anzin-Saint-Aubin
Vice-président de la Communauté Urbaine d'Arras

Sommaire

Vie communale ..... p. 3
Travaux et sécurité ..... p. 7
Histoire locale ..... p. 8
La parole aux Associations ..... p. 11
Zoom sur L'Institut d'Education Motrice ..... p. 15
L'agenda en un clin d'œil ..... p. 15

Anzin Saint Aubin

Mairie
10 bis rue Henri Cadot
62223 Anzin-Saint-Aubin
Tél : 03.21.71.52.83
Fax : 03.21.24.93.42

Horaires d'ouverture
lundi au vendredi
8h00-12h00 et 13h30-17h30
samedi
9h00-12h00
(permanence état civil)

E-mail
anzin-saint-aubin@wanadoo.fr
Site officiel
www.ville-anzin-saint-aubin.fr
Site d'actualités
www.anzin-saint-aubin.com

CUA
3 rue Frédéric Degeorge
62026 Arras
Tél : 03.21.21.87.00
Fax : 03.21.21.87.87
infos@cu-arras.org
www.cu-arras.fr

Point Info Déchets
Tél : 03.21.21.88.20

Espace Info Energie
Tél : 0800.62.62.62

Bus ARTIS
Tél : 03.21.51.40.30

Astreinte Sécurité
Tél : 06.07.10.90.82

Numéros d'Urgence
Police : 03.21.24.50.17
Pompiers : 18
SAMU : 15
Electricité : 0.810.333.959
Gaz : 0.810.433.659
Eau : 0.810.108.801

d'Anzin... à Saint-Aubin
Bulletin Municipal d'Anzin-Saint-Aubin
N°25 - juin 2011

Directeur de publication : David HECQ
Rédactrice en chef : Karine ARGUILLERE
Rédaction : mairie et associations
Crédit photos : mairie et associations
Photo de 1ère couverture : photothèque mairie
Mise en page : Jean-Paul DEFOSSEZ
Impression : Imprimerie Centrale de Lens
Tirage : 1 500 exemplaires

Papier recyclé (40% à 60%) et issu de forêt ayant fait l'objet d'un programme de reforestation (40% à 60%), à l'aide d'encres à base végétale.

IMPRIM'VERT Votre imprimeur agit pour l'environnement

Soins infirmiers à domicile

Vous êtes âgés de plus de 60 ans, vous êtes malade, en perte d'autonomie mais vous pouvez rester à votre domicile. Notre service de soins infirmiers peut vous aider. En collaboration avec votre infirmière libérale, nos aides-soignantes assurent 7 jours sur 7 sur prescription médicale des soins d'hygiène et de confort. Ils sont pris en charge en totalité par votre Caisse d'Assurance Maladie. Contactez Madame Alice Beaumont, notre infirmière coordinatrice au 03.21.15.04.16 ou assiadat@orange.fr

Les mariés du mois

Samedi 21 mai : **Anne-Laure Vansante et Sergio Dos Santos Fortuna**
Le conseil municipal d'Anzin-Saint-Aubin présente ses sincères félicitations et tous ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Commémoration du 8 mai 1945

Ce 8 mai 2011, les Anzinois, petits et grands, étaient venus nombreux assister à la commémoration de la signature de l'armistice du 8 mai 1945.

Photo : Lucile Hibon

Plusieurs Anzinois ont vécu cette période difficile et cette cérémonie était l'occasion de se souvenir des victimes civiles et militaires de ce conflit.

Après une minute de silence, monsieur le Maire a fait la lecture du discours officiel. Puis quelques choristes de la Cécilienne, dirigée par Mme Kowandy, et des enfants de l'école primaire ont chanté La Marseillaise, accompagnés par monsieur Kowandy au saxophone, messieurs Giniaux et Hespelle à la trompette.

Pour conclure cet instant commémoratif, tous se sont retrouvés dans la salle d'honneur de la mairie pour partager le verre de l'amitié.

En bon citoyen...

Elagage le long des voies publiques

II a été constaté que des branches d'arbres et de haies plantés en bordure de la voie publique chez des particuliers compromettent la commodité et la sécurité des piétons sur les trottoirs. Nous demandons à chacun d'être vigilant et de procéder ou faire procéder à l'élagage des plantations incriminées régulièrement.

Pour mémoire, le Maire peut prévoir, dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient au terme de l'article L2212-2 du code général des collectivités territoriales, d'imposer aux riverains des voies relevant de sa compétence, de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur lesdites voies, ou mettant plus largement en cause la sécurité sur les voies publiques communales.

Nuisances sonores

En matière de nuisances sonores, le code de la santé publique définit les bruits de comportement (art. R1334-31). Les aboiements de chien et les bruits de tondeuses relèvent des bruits de comportement. Ces nuisances ne nécessitent pas de mesure acoustique. En effet, un bruit, même inférieur aux niveaux limites réglementaires, dès lors qu'il cause aux particuliers un trouble de jouissance du fait de sa fréquence, de son émergence et de ses caractéristiques spectrales (Cass., 4 décembre 1991, n° 90-14600), constitue un trouble de voisinage.

Le Maire est compétent pour répondre aux plaintes relatives aux bruits de voisinage (art. L2212-2 du CGCT) et faire constater l'infraction. Celle-ci est constatée dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage par l'une des caractéristiques suivantes : sa durée, sa répétition ou son intensité. En cas de récidive, le Maire dresse procès-verbal (article L1312-1 du code de la santé publique).

L'article R1337-7 du code de la santé publique prévoit une amende pour les contraventions de troisième classe (45 € avec majoration possible à 68 € et à 180 €).

Noces de diamant

Le dimanche 15 mai 2011, Gaston Aernout né le 15 septembre 1925 à Pont à Vendin et Jacqueline Desprez née le 16 juillet 1930 à Pont-à-Vendin ont célébré leur noces de diamant.

Si l'enfance de Jacqueline est relativement paisible, jouissant d'une vie de famille agréable, celle de Gaston est beaucoup plus rude. A l'âge de 2 ans et demi, il perd son père, un entrepreneur qui dirigeait 28 ouvriers. Sa mère décédera alors qu'il n'a que 10 ans.

Dès lors il sera élevé par son frère dans des conditions très difficiles. A 12 ans il fait ses premiers pas dans le monde du travail, en boulangerie, puis il rejoint la mine de Vendin-le-Vieil, avant d'opter pour la voie militaire. D'abord membre des FFI et de la Croix Rouge, il s'engage en 1944 dans le 33ème RI des blindés coloniaux, pour combattre le Japon, puis pour l'Indochine, dont il revient en juillet 1949.

De son côté, Jacqueline a poursuivi sa scolarité et fait trois ans de couture, tout en rêvant de rejoindre les plus prestigieuses maisons parisiennes. Une passion qui ne la quittera jamais et qui lui sera bien utile plus tard pour habiller toute la famille.

Cet été 1949, Gaston ne doit plus faire face aux forces ennemies mais au charme de Jacqueline, autrement plus redoutable, qui aime se baigner au plan d'eau de Pont-à-Vendin. Mais ce flirt estival est de courte durée, pense Gaston qui anticipe sa mobilisation dans les colonies. C'est finalement à Paris qu'il se retrouve. Dès lors, la proximité et les permissions aidant, la relation amoureuse entre Jacqueline et Gaston s'intensifie et se concrétise par leur mariage à Pont-à-Vendin, le 12 mai 1951. Les jeunes mariés s'installent à Paris. Jacqueline espère travailler dans le monde de la couture mais les portes sont dures à ouvrir et Gaston n'est pas très favorable à l'émancipation professionnelle de sa femme. Jacqueline s'ennuie fermement et pose un ultimatum à son mari : *« On quitte Paris ou je rentre chez mes parents ».*

Photo : Stéphanie Hespelle

Le jeune couple est muté en Allemagne, où Patrique, leur première fille, arrive le 27 janvier 1952 et égaye la vie du foyer. Mais trois mois plus tard, Gaston est de nouveau mobilisé pour l'Indochine, d'où il ne reviendra qu'en août 1954, très amaigri et affaibli. Le retour en Allemagne, au cœur de la Forêt Noire, permet de recréer des liens paternels avec sa fille et de profiter pleinement de la vie de famille. C'est un répit de courte durée car Gaston doit de nouveau partir un an plus tard pour l'Algérie. Cette fois, il profite de la vie de caserne pour s'instruire et se former à la comptabilité. Véronique, leur deuxième fille, naît le 18 juin 1957.

En 1959, la famille est de nouveau séparée, Gaston part pour le sud algérien pour 33 longs mois, pendant lesquels il parcourt le territoire de part en part, au péril de sa vie, pour amener la solde aux différentes garnisons. Son retour en France l'amène à occuper des fonctions moins dangereuses, il sera le chef de service des effectifs au 16ème BCP (Bataillon de Chasseurs à Pied), jusqu'à sa retraite militaire le 15 septembre 1962.

Dès le lundi suivant, il retrouve du travail et rejoint le service comptable de Fauvet-Girel, pendant 2 ans et demi, puis celui du garage Peugeot route de Doullens, pendant les 18 années suivantes.

La famille Aernout ne vivant plus en caserne, elle décide de faire construire à Anzin-Saint-Aubin et s'y établit en 1964. Dès lors Gaston et Jacqueline n'auront de cesse de travailler à l'aménagement de leur maison. Une petite Sophie vient agrandir la famille le 20 mai 1970. Loin du front, le soldat se laisse attendrir et passe les caprices de la petite dernière, au grand dam des grandes sœurs ! En 1981, c'est la vraie retraite, une retraite bien méritée.

Aujourd'hui, la famille s'est encore agrandie avec sept petits-enfants : Hélène, Elodie, Julie, Justine, Lucas, Jules et Ella.

10 km d'Anzin

Le comité d'organisation des 10 km d'Anzin-Saint-Aubin prépare déjà la 22ème édition qui aura lieu le dimanche matin 9 octobre. Toutefois, c'est ce lundi 23 mai que le comité d'organisation de cette manifestation sportive s'est réuni pour la préparer. Maurice Sevin, président du comité des fêtes, reste le chef d'orchestre de cet événement sportif toujours très apprécié. Autour de lui la composition du comité d'organisation ne change pas ; en effet, chaque responsable de poste (sécurité, intendance, inscriptions, communication…) a souhaité reconduire son engagement.

Quelques nouveautés par rapport aux précédentes éditions sont au rendez-vous. **La gestion informatique des arrivées** par puces électroniques va permettre une plus rapide transmission des résultats et une plus grande fiabilité. **Les courses enfants** à partir de la catégorie poussine (nés en 2000 et après) sont non classantes et donc le certificat médical ne sera pas obligatoire pour les jeunes participants. **La gratuité d'engagement pour les jeunes** à partir de la catégorie d'âge minime (nés en 1996 et après) a été retenue. Néanmoins, comme les adultes, ils bénéficieront de la remise d'un cadeau souvenir. Une attention particulière est portée à l'organisation **des 2 randonnées pédestres** qui devraient attirer un large public. **Une animation** centrée sur l'évaluation de la condition physique adaptée à l'âge est programmée. Les tests qui sont proposés sont accessibles à tous (coureurs, marcheurs, public) et permettront de réaliser un bilan de sa condition physique, facteur d'amélioration et de maintien de la santé. A signaler également que les 10 km d'Anzin-Saint-Aubin obtiennent cette année le **label course du Conseil Général**, gage de reconnaissance sur le plan de la qualité d'organisation.

Photo : David Hecq

La fin d'année approche pour le Relais d'Assistantes Maternelles le RAMDAM, pour cela, les mois de mai et juin seront sous le signe de la fête et des rencontres.

Samedi 20 mai, à la salle polyvalente d'Etrun, les animatrices ont organisé, pour la 2ème année consécutive, une matinée festive destinée à se retrouver avec les enfants participant aux animations, leurs assistantes maternelles et leurs parents. Au programme, un petit déjeuner festif sur fond des musiques enfantines chantées cette année avec M. Pouce et une exposition aux couleurs de l'Afrique. Ce fût l'occasion pour les parents de découvrir les œuvres réalisées par leurs enfants et de les voir en pleine activité lors des animations à travers un film photo.
Samedi 28 mai, au jardin d'hiver de la mairie d'Anzin-Saint-Aubin, parents et enfants se sont donnés rendez-vous pour l'atelier itinérant proposé par Anne et Annabelle un samedi par mois. Le mois de mai s'est terminé autour d'une activité « peinture propre », les enfants ont confectionné de jolis cœurs colorés pour la fête des mamans.

Pour clôturer tous les moments passés ensemble, une sortie au zoo d'Amiens a été organisée le vendredi 10 juin. Assistantes maternelles, enfants et parents ont pu retrouver en grandeur nature les amis de la savane rencontrés cette année avec M. Pouce.

Pascal Flahaut nous a quittés

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Pascal Flahaut, le 3 mai dernier, âgé de 49 ans.

Employé à la Communauté Urbaine d'Arras, Pascal Flahaut souffrait depuis quelques temps d'une maladie dont tous les proches pressentaient une issue malheureusement fatale. Il laisse donc derrière lui son épouse, Patricia, employée communale dont le mérite et le courage sont connus de tous, ses deux enfants, Julien et Élodie et son petit-fils, Noã qu'il a pu découvrir avec fierté avant de s'en aller.

Pascal Flahaut était un bénévole très actif dans notre commune. Un simple coup de fil suffisait pour le mobiliser et c'était toujours avec le sourire qu'il acceptait d'aider ses amis. Ainsi on le retrouvait dans l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, l'étoile sportive, dans l'équipe du son et lumière, aux commémorations... Avant que la maladie ne l'empêche de le faire, il donnait même un sérieux coup de main au Père Noël, pour la plus grande joie des enfants. Dernièrement, on pouvait le rencontrer en mairie, au club de l'amitié où il accompagnait sa belle-mère, Lucienne Grenier et son beau-frère, Gérald Deflandre. Toutes nos pensées vont à sa famille et à ses amis.

Hommage à Christophe Guaquière

A l'approche des congés d'été, l'Amicale des Parents d'Elèves a souhaité rendre hommage à son président, Christophe Guaquière, qui passe le relais cette année.

Après s'être investi pendant 10 ans au sein de l'APE, sans compter ses heures, orchestrant les actions et jouant régulièrement les animateurs lors des fêtes d'écoles et autres carnavals, Christophe Guaquière quitte l'école en même temps que sa fille, collégienne à la rentrée.

Les amis et collègues de l'APE avaient donc organisé une petite fête surprise afin de le remercier pour le travail accompli. Parents, enseignants et élus se sont retrouvés autour du verre de l'amitié et des nombreuses préparations salées et sucrées concoctées par les membres de l'association dans le plus grand secret. Dans les discours, le rôle important de l'APE a été rappelé : en effet, cette association travaille la main dans la main avec les enseignants pour favoriser les liens entre parents, et pour financer, grâce aux nombreuses actions qu'elle met en place, des sorties et du matériel scolaires.

Même si le nom du futur président n'est pas encore connu, nous espérons que l'APE poursuivra ses missions ; et nous souhaitons à Christophe Guaquière une bonne « retraite » de président !

Photo : APE

Permanence Amélioration de l'Habitat

La Communauté Urbaine d'Arras poursuit son programme d'amélioration de l'habitat en 2011 en réservant des aides financières et techniques pour améliorer vos logements. Ces aides de l'**Agence Nationale de l'Habitat** (ANAH) et de la Communauté Urbaine d'Arras sont destinées aux propriétaires occupants pour l'amélioration de leur résidence principale si la construction a plus de 15 ans. Ces derniers doivent s'engager à faire réaliser leurs travaux par des entreprises. Les aides sont également liées à des conditions de ressources. Des aides plus importantes sont accordées aux propriétaires occupants pour les travaux de toiture avec isolation, pour les logements très dégradés dans le but de résoudre les risques pour la sécurité des occupants et pour les projets d'amélioration thermique des logements dans le but de réaliser des économies d'énergie.

Aussi, sur notre commune, Habitat & Développement Nord-Ouest chargé de l'animation de cette opération vous **recevra le mardi 5 juillet entre 09h00 et 10h30 à la mairie d'Anzin-Saint-Aubin** pour vous accompagner gratuitement dans votre projet. Pour toute information, vous pouvez contacter Habitat & Développement Nord-Ouest par téléphone au 03.21.37.38.36 ou par mail : agence.npdc@hdno.fr

Récupérateur d'eau de pluie

Après le ramassage des déchets verts, la commune a négocié auprès de la Communauté Urbaine d'Arras une offre portant sur l'acquisition d'une **cuve de stockage d'eau de pluie** d'une capacité de **225 litres** (ø 71 cm x 80.8 cm) ou de **500 litres** (ø 93,8 cm x 102.5 cm).

Le **collecteur** est équipé d'un **dispositif filtrant** à positionner sur la descente de gouttière. Un tuyau de raccordement rejoint la cuve de stockage. Celle-ci possède un **couvercle amovible** et un **robinet de puisage**. Elle repose sur un **socle** (34 cm) qui facilite le soutirage de l'eau. L'ensemble est en polyéthylène **traité anti UV**.

Pour récupérer l'eau de pluie, il suffit de retirer 7 cm de votre descente de gouttière afin d'installer le collecteur filtrant. L'eau n'est pas potable mais très utile pour l'arrosage de vos plantes, le lavage de la maison, etc. Enfin, à l'approche des gelées, vous n'aurez qu'à vider la cuve et positionner le collecteur sur la position « hiver » pour qu'elle ne se remplisse plus.

Si vous êtes intéressés, il vous suffit de remettre le coupon-réponse accompagné du règlement en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

COUPON-REPONSE

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Je souhaite acquérir :

- ..... cuve(s) de 225 litres à 15 € pièce = ... €
- ..... cuve(s) de 500 litres à 30 € pièce = ... €

↳ *1 ou 2 maximum pour chaque capacité*

Photo non contractuelle

Cross annuel de l'école

Cette année, et pour la deuxième fois consécutive, le cross annuel de l'école avait lieu sur le site de l'étang communal… et sous un soleil radieux. La manifestation était organisée par Benjamin Gorin et Philippe Damez, et encadrée par les enseignants et des parents volontaires. L'équipe technique de la mairie avait été également mise à contribution pour préparer le site en vue d'accueillir les enfants et de sécuriser le parcours.

Dans un premier temps, tous les enfants du CP au CM2 ont successivement réalisé une épreuve d'endurance : l'objectif était de courir la distance qu'ils s'étaient eux-mêmes fixés. L'ambiance était conviviale et solidaire, les plus petits encourageant leurs aînés, qui eux aussi les ont soutenus lorsque leur tour est venu. Prudents, les plus grands sont partis à une vitesse raisonnable pour accélérer en fin de parcours, tandis que les plus jeunes se sont élancés sans souci de s'économiser. Mais tous ont respecté leur contrat et bouclé la distance sur laquelle ils s'étaient engagés.

Après ces tours de chauffe, les élèves de cycle 3 se sont ensuite alignés au départ du cross final de 1200 m. Cette fois-ci, l'ambiance était tout autre : il s'agissait de tout donner pour arriver en tête !

Pour la troisième année consécutive, c'est Lucas Ducatez (CM2) qui a remporté l'épreuve. Avec une bonne longueur d'avance il a semé ses poursuivants dès le premier tour, et ceux-ci ne sont pas parvenus à le rattraper même

Photo : Karine Arguillère

dans le sprint final. Après s'être ravitaillés et désaltérés, les enfants ont repris à pied le chemin de l'école. Bravo à tous ces courageux coureurs et aux organisateurs, et rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau cross !

Travaux et sécurité

Nettoyage de la commune

L'entreprise N.V.R.D. retenue pour assurer le nettoyage des voiries de la commune interviendra les vendredi 8 juillet, vendredi 2 septembre, vendredi 7 octobre, lundi 31 octobre, vendredi 25 novembre ; et le lundi 9 janvier 2012.

Seuls la pluie, l'orage, la neige, le gel, nécessiteront de reporter le nettoyage qui sera, en accord avec l'entreprise, différé à une date ultérieure qui vous sera communiquée. Pour le bon déroulement de ces nettoyages, nous vous demandons de libérer les voiries et places de parking en voiries.

Vestiaires municipaux

Le chantier touche à sa fin. Les peintures intérieures, l'agrandissement du parking sont en cours, après quoi l'entreprise d'électricité posera les appareillages. Ensuite le mobilier

Photo : Hélène Ennuyer

(sièges, tables, tableaux, patères...) sera installé. ERDF interviendra le 14 juin pour réaliser le branchement électrique en domaine public. La réception provisoire des travaux est prévue début juillet 2011.

Barrières de la coulée verte

Photo : Hélène Ennuyer

Les trois barrières de la "Coulée verte" situées chemin des filatiers, rue des frênes, rue Maurice Schumann ainsi que celle de la rue Léon Ducatez ont été repeintes.

Abribus rue Henri Cadot

Photo : Hélène Ennuyer

La CUA installe rue Henri Cadot, face à la place Jehan Bodel, un abribus avec une plate-forme mise aux normes qui permettra prochainement aux personnes à mobilité réduite d'accéder sans difficultés aux bus urbains.

Travaux et sécurité

Fleurissement

Photo : Hélène Ennuyer

Le fleurissement de la commune est terminé. Les conditions météorologiques nécessitent d'arroser. L'eau utilisée provient de la cuve de récupération des eaux de pluie des vestiaires municipaux (environ 4000 litres récupérés suite aux deux orages de fin avril).

Murs de l'église

Après étude de faisabilité, une rampe pour l'accès à l'église des personnes à mobilité est réalisable. Mercredi 1er juin, nous avons reçu le directeur général de l'entreprise Faber et conclu une reprise rapide des travaux.

Rond-point de la rue Briquet Taillandier (face à l'hôtel du golf)

Photo : Hélène Ennuyer

Trop d'automobilistes coupent ce rond-point ou le prennent carrément à gauche.

La rue Briquet Taillandier relevant de la compétence communautaire, et pour éviter ces irrégularités, des modifications sont en cours.

Réverbère rue Briquet Taillandier

Photo : Hélène Ennuyer

Ce réverbère situé à l'arrêt de bus rue Briquet Taillandier (avant le chemin du bois Vincent) signalant un passage piétonnier, accidenté le 20 janvier 2006, a été remplacé fin avril.

Histoire locale

Anzin-Saint-Aubin au fil des traces
La monographie de l'abbé Louis Fénart
Chapitre Instruction (4)

par Marc LOISON, maître de conférences et membre du Centre de Recherche et d'Études Histoire et Sociétés (CREHS) de l'université d'Artois.

Dans le précédent article nous posions la question de la place qu'occupaient les taux d'alphabétisation anzinois dans le processus inégal d'accès de la population rurale et urbaine à la culture écrite. Comme nous allons le constater il y a lieu de réviser la méthodologie de détermination des taux d'alphabétisation qui a longtemps prévalu.

L'irritante question de l'alphabétisation ou de la nécessité d'une révision[1].

Pour apprécier le degré d'instruction de la population aux XVIIème, XVIIIème mais aussi XIXème siècles, comme nous l'avons vu dans le précédent article[2], les historiens utilisent fréquemment les registres paroissiaux ou d'état civil pour comptabiliser les signatures des mariés. Ils calculent ainsi des pourcentages d'alphabétisation. C'est ce qu'a fait l'abbé Louis Fénart. Mais que peut quantifier un tel moyen d'investigation ? Faut-il accepter, sans s'interroger, l'opinion de François Furet et Jacques Ozouf [3] pour lesquels « la capacité à signer renvoie donc bien à ce que nous appelons aujourd'hui l'alphabétisation et qui comporte lecture et écriture » ? Qu'il soit permis d'émettre quelques doutes.

De fait, en 1880, les commentateurs de la *Statistique de l'enseignement primaire* sont amenés à constater que le nombre des conscrits sachant lire et écrire est régulièrement inférieur à celui des maris ayant signé, quelques années plus tard, leur acte de mariage. Ceci amène E. Levasseur le rapporteur de ladite commission à déclarer que l'on peut en effet apprendre à tracer les lettres de son nom pour une occasion solennelle telle que le mariage sans pour cela avoir reçu une instruction réelle et qu'assurément il est plus facile de signer que de lire.

Jusqu'à présent, pour déterminer des taux d'alphabétisation, on s'est contenté d'opposer les individus sachant signer à ceux ne le sachant pas. Cette méthode est pour le moins réductrice car manichéenne. En effet, en 1889 déjà, un érudit local du département du Pas-de-Calais, l'abbé Fromentin, curé de Wailly[4] ne note-t-il pas, de manière fort pertinente, dans sa monographie[5], lors de l'analyse d'actes écrits du XVIIIème siècle, que certains

habitants qui ont signé paraissent avoir l'habitude d'écrire (signature nette) alors que d'autres écrivent moins bien ou alors ont une écriture gênée .

Plus près de nous, Emmanuel Leroy-Ladurie suggère de distinguer les signatures « ânonnées par lettres minuscules non reliées entre-elles, à la limite composées de capitales disjointes (de celles qui sont) aisées, cursives et modernes, triomphantes et paraphantes[6] ».

Certains historiens préfèrent adopter une classification tri -partite : signatures correctement écrites, signatures maladroites, absence de signatures ou marques[7]. Jean Quéniart propose d'améliorer cette division tri-partite en la remplaçant par une classification adaptée aux stades d'assimilation de l'écriture. « La comparaison avec les écritures enfantines […] semble expérience faite, le moyen le moins arbitraire d'en discerner les différentes étapes à travers les signatures des individus[8] ». Au regard de ces quelques considérations, ne peut-on penser qu'il est difficile voire hasardeux d'apprécier l'alphabétisation au travers d'une simple signature ? Seule l'aisance avec laquelle cette dernière est portée au bas de l'acte de mariage est peut-être « le résultat d'une pratique courante qui témoigne indirectement d'une certaine compétence en matière de lecture et d'écriture[9] » affirme R. Grevet. Le tout est de savoir à partir de quelle limite on peut affirmer qu'il y a aisance et corollairement instruction. En clair, quels indices peuvent indiquer, dans une signature - avec un taux de probabilité important - une certaine aisance par delà laquelle on est en droit de supposer de réelles compétences de lecture et d'écriture ?

L'aisance de la signature : un moyen plus sûr d'évaluer l'alphabétisation ?

L'abbé Louis Fénart compare fort judicieusement les résultats de ses investigations dans les registres paroissiaux d'Anzin-Saint-Aubin avec ceux fournis par Fontaine de Resbecq pour le Nord et ceux du Conseil Général du Pas-de-Calais. Malheureusement, son attention n'est nullement attirée par les différents types de signatures émaillant les registres. Celles-ci peuvent être réparties en 6 grandes catégories.

À la lumière de nos travaux[10] mais aussi de ceux de J. Quéniart et R. Grevet nous estimons que nous pouvons répartir les individus en fonction de l'aisance graphique de leurs signatures. Nous obtenons ainsi quatre catégories significatives du degré d'alphabétisation[11] dont nous avons vérifié la pertinence sur un échantillon de 4000 élèves[12].

Catégorie 1 : Analphabétisme. Signatures de niveaux 0 et 1 (exemples Ouvier et Wech). Ce sont les individus déclarant ne pas savoir signer ; ils sont vraisemblablement analphabètes : ils ne savent ni lire ni écrire.

Catégorie 2 : Alphabétisation moyenne ou illettrisme. Signatures de niveaux 2 et 3 (exemples Camus, Leroy et Broutin). Il s'agit d'individus ayant appris à lire et à écrire mais éprouvant sans doute des difficultés pour accéder au sens. Ils peuvent être rangés dans la catégorie des illettrés (se révélant incapables de lire de manière approfondie un texte court et simple).

Catégorie 3 : Alphabétisation aisée. Signatures de niveau 4 (exemple Bodinot). Les signataires sont des individus alphabétisés (sachant lire, donc accéder au sens, et écrire).

Catégorie 4 : Alphabétisation très aisée (exemple Brasme). Signatures de niveau 5 dont l'aisance matérialisée par un paraphe plus ou moins élaboré laisse supposer un très bon niveau d'alphabétisation.

En appliquant cette typologie aux signatures relevées par l'abbé Fénart dans les registres paroissiaux d'Anzin-Saint-Aubin, nous obtenons alors une photographie de l'alphabétisation beaucoup plus réaliste.

Exemples de signatures dans Les registres paroissiaux d'Anzin-Saint-Aubin au XVIIIème siècle

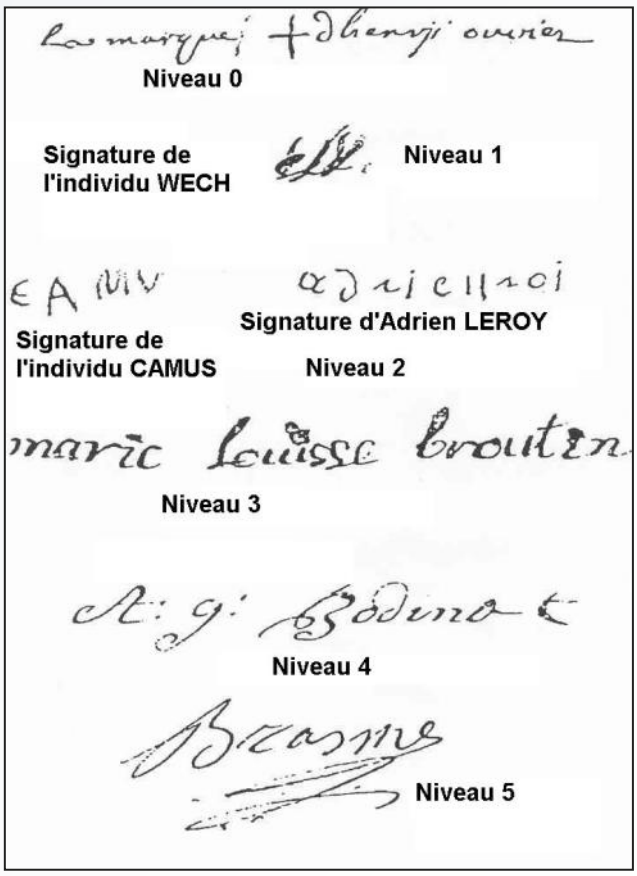

Vers une révision déchirante

Si nous reprenons les chiffres de l'abbé Fénart fournis dans le précédent bulletin nous obtenons les résultats suivants :

Alphabétisation anzinoise au XVIIIème siècle (comptages de l'abbé Fénart)

	1729-1737	1737-1750	1750-1775	1775-1792	Taux moyen 1720-1792
Taux d'alphabétisation masculine Hommes sachant signer	30 %	30%	35%	39%	34%
Taux d'alphabétisation féminine Femmes sachant signer	22%	30%	29%	18%	25%

Alphabétisation anzinoise au XVIIIème siècle (prise en compte de l'aisance graphique de la signature)

	Taux masculins	Taux féminins
Analphabétisme (niveaux 0 et 1)	63 %	75 %
Alphabétisation moyenne ou illettrisme (niveaux 2 et 3)	36 %	25 %
Alphabétisation aisée (niveau 4)	1 %	0 %
Alphabétisation très aisée (niveau 5)	0 %	0 %

La prise en compte de l'aisance graphique des signatures donne effectivement une toute autre photographie de l'alphabétisation anzinoise sous l'Ancien Régime. De fait les individus réputés « écrire leur nom » par l'abbé Louis Fénart signent avec beaucoup de difficultés. Ceci confirme que l'on peut en effet apprendre à tracer les lettres de son nom pour une occasion solennelle telle que le mariage sans pour cela avoir reçu une instruction réelle.

Le cas anzinois, qui peut être généralisé à l'ensemble du territoire national, conduit à une révision du processus d'accès des populations du XVIIIème siècle à la culture écrite et impose un retour critique sur les sources historiques.

Ainsi, fort de cet exemple anzinois, nos travaux nous ont conduit à nous intéresser aux facteurs d'alphabétisation et de scolarisation dans l'arrondissement d'Arras au XIXème siècle[13]. Ceux-ci nous ont permis de démontrer que les taux d'illettrisme et d'analphabétisme affichés par l'administration à la veille de la Première Guerre mondiale étaient plus que fantaisistes.

De fait, alors que l'administration avançait, pour la période 1896-1905, des taux d'illettrisme et d'analphabétisme confondus avoisinant les 3 %, nous avons mis en évidence, par le biais de la prise en compte de l'aisance graphique des signatures, des taux d'illettrisme et d'analphabétisme montant jusqu'à 25 % dans l'Artois oriental, notamment les cantons de Bertincourt et Marquion.

Toujours parallèlement à l'analyse critique de la monographie de l'abbé Fénart, nous reviendrons sur ces éléments de controverse dans le bulletin municipal de septembre.

---

(1). Marc Loison, L'école primaire française de l'Ancien Régime à l'éducation prioritaire, Paris, Vuibert, 2007, p. 307-321.
(2). D'Anzin… à Saint-Aubin, n°24, mai 2011, p. 12-13.
(3). François Furet, Jacques Ozouf, Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Ferry, Paris, Editions de Minuit, 1977, p. 27.
(4). Wailly est une localité de l'Arrageois.
(5). C.-A. Fromentin, Wailly-lès-Arras. Notice historique, religieuse et statistique, Lille, 1889, p. 66.
(6). Cité par B. Grosperrin in Les petites écoles sous l'Ancien Régime, Rennes, Ouest-France Université, 1984, p. 154.
(7). H. Chisick, « L'éducation élémentaire dans un contexte urbain sous l'Ancien Régime : Amiens aux XVIIème et XVIIIème siècles », Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, LVIII, 1980, p. 319-378.
(8). Jean Quéniart, « Les apprentissages scolaires élémentaires au XVIIIème siècle : faut-il réformer Maggiolo ? », Revue d'histoire moderne et contemporaine, XXIV, 1977, p.159.
(9). René Grevet, Ecole, pouvoirs et société (fin XVIIème siècle-181), Artois, Boulonnais-Pas-de-Calais, Villeneuve d'Ascq, université de Lille 3, 1991, p. 37-38.
(10). Marc Loison, Facteurs d'alphabétisation et de scolarisation dans l'Arrageois au XIXème siècle ou un arrondissement rural face à des inégalités, thèse de doctorat, université de Lille 3, 1997. Nous ne pouvons pas détailler ici la méthodologie mise en œuvre. Pour plus d'indications on se reportera soit aux travaux de thèse mais aussi à l'ouvrage L'école primaire… déjà mentionné.
(11). Nous faisons ici référence aux travaux de l'éminent linguiste Alain Bentolila mais aussi à la définition que l'UNESCO donne de l'illettrisme. Pour cette dernière, l'illettrisme touche les personnes ayant été scolarisées mais qui, faute de pratique, ont perdu la maîtrise de l'écrit. Il est à noter que dans la seconde moitié du XIXème siècle, un illettré est celui qui ne sait ni lire ni écrire et la capacité à lire est considérée comme un stade élémentaire mais décisif de l'alphabétisation (d'après F. Furet et J. Ozouf, Lire et écrire…, op. cit., p. 299).
(12). Cette enquête réalisée en 1996 auprès de 4000 élèves de la circonscription primaire de Beuvry a permis d'éprouver la pertinence de la typologie des signatures ici proposée sur des travaux d'élèves. Nous avons pu ainsi constater que l'utilisation pertinente de la majuscule traduisait de réelles compétences de lecture et d'écriture. Par contre le mélange écriture scripte-écriture cursive révélait des difficultés d'accès à la culture écrite.
(13). Marc Loison, *Facteurs d'alphabétisation… op. cit.*

Tournoi international de football de Pâques

Au cours du week-end de Pâques s'est déroulée la 32ème édition du tournoi international U19.

A l'origine, organisé par les clubs de Marœuil et Saint-Laurent-Blangy, notre club s'est joint pour la première fois à l'organisation de ce tournoi, dans la continuité du rapprochement avec le club de Marœuil cette saison.

Photo : ESA

C'est ainsi que venues de Belgique, d'Allemagne, de Picardie, des agglomérations lilloise et parisienne, 15 équipes furent conviées, sans oublier Arras et les clubs organisateurs. Environ 200 joueurs âgés de 17 à 20 ans se sont confrontés dans un état d'esprit compétitif, mais toujours respectueux des adversaires comme du corps arbitral. Chaque commune accueillait samedi après-midi et le dimanche une poule pour établir un premier classement à l'issue duquel toutes les équipes se sont retrouvées à Marœuil le lundi de Pâques pour la phase finale.

Les nombreux spectateurs auront pu apprécier des matchs d'un très bon niveau, animés par un grand engagement. Certains joueurs professionnels devraient s'inspirer du comportement de ces jeunes qui, issus de milieux et d'origine divers ont su démontrer que le football pouvait être porteur de valeurs humaines.

Certaines équipes ont marqué plus particulièrement les esprits. On pourra retenir le très beau parcours de l'équipe « Un maillot pour tous », composée de joueurs qui se rassemblent pour des tournois en France dans le but de recueillir des jeux de maillots et de les envoyer dans des villes défavorisées d'Afrique. Ils ont démontré également qu'on peut très bien jouer au football pour une cause humanitaire. Bravo à eux, ils finissent à une brillante 4ème place en concédant 1-0 contre l'équipe de Taissy.

L'autre équipe qui ne sera pas passée inaperçue venait de Brunoy en région parisienne. Ils ont démontré une grande adresse balle au pied, assortie d'un physique au-dessus de la moyenne. C'est donc logiquement qu'ils parvenaient à se hisser en finale pour rencontrer Arras, montée en puissance progressivement dans le tournoi. On a pu alors assister à une très belle finale qui a sacré Brunoy sur le score de 1 à 0.

Notre équipe d'Anzin-Marœuil aura eu la malchance (pour le classement) ou la chance (pour le jeu), de tomber dans la poule du 1er (Brunoy), et du 5ème (les Belges de Bievenne), et n'aura pu faire mieux qu'une 9ème place. Elle aura néanmoins fait un très beau parcours face à des équipes évoluant dans des divisions supérieures. Et comme tous les bénévoles et dirigeants qui l'ont suivi et ont œuvré à ce tournoi, il lui restera le très bon souvenir d'un week-end de football sous un soleil estival. Seul bémol à noter : trop peu d'Anzinois sont venus assister aux matchs. Nul doute qu'avec les très bons échos du tournoi, ils se déplaceront en masse pour l'édition 2012 !

Pas de trêve pour les footballeurs !

Les dernières vacances pascales étaient l'occasion pour une trentaine de jeunes du club de se retrouver autour d'Isabelle Caron, Jérôme Chettab et Benjamin Gorin pour une semaine sportive.

Ainsi, sous un soleil radieux, ces futurs « Zidane » ont, en plus de pratiquer leur sport favori, effectué des sorties aussi diverses que variées : cinéma, piscine, footsal, vtt, sans oublier la sortie à Disneyland Paris. En bref, cette semaine restera dans les esprits. Merci aux parents et à la mairie pour leur participation.

Photo : ESA

Kermesse

L'Etoile sportive d'Anzin-Saint-Aubin organisait le dimanche 8 mai au stade Marcel Paul sa grande kermesse pour les enfants et adultes, qu'ils soient licenciés ou non.

De nombreux stands ont été mis en place afin de faire de cette journée un grand moment de plaisir. Parmi les ateliers programmés, tous les participants ont pu tenter de battre un record de vitesse sur le radar à ballons, faire avancer un ballon suspendu sur une tyrolienne ou encore décrocher les « toiles d'araignées » en visant les lucarnes du but.

Pour les moins footballeurs, d'autres ateliers tels que la pêche miraculeuse, le chamboule-tout étaient là pour tester leur habileté.

Joli mois de mai

Les fleurs qui s'ouvrent et nous enivrent de leur parfum, la nature qui se réveille, la lumière qui réchauffe, l'éclosion des oiseaux, …

Autant de bonnes raisons qui nous donnent envie de nous mettre au diapason de la nature et sortir l'appareil photographique.

Notre **sortie sur la Grand'Place** d'Arras fut l'occasion d'apprécier le travail des jeunes agriculteurs, dans un cadre exceptionnel. Certains s'y sont rendus tôt le matin pour profiter de l'éclat du soleil levant, d'autres le soir pour jouer avec la lumière chaude d'une fin de journée ensoleillée.

L'ouverture du **jardin Floralpina** à Arras, riche de 4000 espèces de plantes, donna l'occasion de s'adonner à la macrophotographie. Soleil et vent ne rendirent pas la tâche facile aux photographes : il fallut maîtriser une lumière très contrastée et jongler avec la vitesse d'obturation pour obtenir des clichés d'excellente qualité.

La collecte de ces 2 sorties fut riche en clichés de qualité et sera présentée à notre exposition annuelle du week-end du 11 novembre à la mairie d'Anzin-Saint-Aubin.

Mais il n'y a pas que des sorties !

Les membres du club s'affairent aux prises de vue qui constitueront les clips ou diaporama du forum des associations des 26 et 27 novembre à la salle des Viviers…

La réunion mensuelle du vendredi 20 mai, animée par Marc Duwat fut le point d'orgue du travail ébauché par Jean-Marie Aumard le mois précédent. Ainsi la bonne connaissance des formats permet de mieux appréhender l'utilisation des différents logiciels de retouche photos. L'aide de Mati El Hamine fut appréciée pour parcourir les logiciels Capture NX2, View NX2 de Nikon et DXO, ainsi que Digital photo Pro de Canon et PaintShop Pro de Corel.

Photo : Anzin Vidéo

Photo : Anzin Vidéo

Prochaine réunion :

le vendredi 17 juin à 20h00 au club. Nous aborderons le thème des imprimantes. Quel choix d'imprimante, pour quel usage ? Comment optimiser l'impression de ses photos ? Le bon choix de papier ?

Notre prochaine sortie nous conduira à la découverte de Beauvais en nous arrêtant au village médiéval de Gerberoy réputé pour son vaste choix de roses anciennes.

Renseignements :

Jean-Marie AUMARD (photo) : 03.21.23.25.09
Marc DUWAT (photo et vidéo) : 03.21.48.92.48

Marc Duwat, président

Forum des Associations

Un **Forum des Associations se tiendra le week-end du 26-27 novembre 2011**, et déjà, une deuxième réunion avait lieu ce 25 mai pour le préparer. En effet, ce n'est pas une mince affaire que de faire connaître aux Anzinois la très riche vie associative communale le temps de deux petits jours ; car c'est bien là l'objet de cette manifestation. Chaque association qui le souhaite sera représentée et pourra faire la démonstration de sa spécialité qu'elle soit sportive, culturelle ou musicale. C'est pourquoi un gros travail de coordination doit être fait en amont. Lors de cette dernière réunion, une vingtaine de présidents d'associations se sont réunis pour définir avec Gérard Lorenc, l'adjoint au Maire, organisateur et initiateur du projet, les différents besoins en matériel (tables, chaises, paravents, grilles, électricité…) et les emplacements des différents stands.

Photo : David Hecq

Il s'agissait aussi d'établir un programme des différentes démonstrations et représentations qui auront lieu tout au long du week-end. Enfin, une esquisse d'affiche a été discutée. La soirée s'est conclue par le traditionnel verre de l'amitié, avec pour tous l'envie et la motivation de faire de ce forum associatif une pleine réussite.

Les Arts d'Anzin

Venez nous rejoindre si la couture, le tricot ou le cartonnage vous passionnent au 2 rue du maréchal Haig à Anzin-Saint-Aubin le mardi après midi de 14h00 à 17h30. Dès septembre vous pourrez vous initier à la cuisine avec un professeur, le vendredi soir à la salle Les Viviers.

Le billet gagnant de la tombola du 21 mai est le numéro 5 et c'est Madame Hibon qui a remporté le joli panier garni. Tous les membres de l'association remercient les personnes qui ont visité notre belle exposition.

Contactez Brigitte Flory au 03.21.71.26.37 ou par email : bridget276@free.fr

Brigitte Flory, présidente

LA CECILIENNE

Le dimanche 22 mai, La Cécilienne et Les Chœurs Unis vous ont proposé un **concert de chorales** dans la salle Les Viviers, en présence de David Hecq, Maire, de Françoise Rossignol, Conseillère Générale et de Catherine Génisson, Députée.

Photo : La Cécilienne

Le concert de chorales commença avec les Chœurs Unis. Puis la chorale des enfants eut un vif succès. L'après-midi se termina avec la classe de chant d'Agnez-lès-Duisans, qui interpréta gaiement la comédie musicale Mamma Mia.

Photo : La Cécilienne

Comme il est de tradition, l'année musicale de La Cécilienne s'est terminée par une audition de tous les élèves de l'école le samedi 11 juin à 18h00, suivie à 20h00 d'un repas convivial et d'une soirée dansante.

Pour la Fête de la musique le 21 juin, venez écouter Les Chœurs Unis en salle des concerts au théâtre d'Arras à 20h40.

Enfin, les **inscriptions pour la rentrée** se dérouleront le **samedi 10 septembre de 14h00 à 16h00**. La reprise des cours aura lieu le lundi 19 septembre 2011.

Dominique Bourdon, présidente : 06.72.46.21.06

Inoubliable journée à Londres

Le samedi 21 mai restera une journée gravée dans les esprits pour 165 Anzinois !

Photo : Sandrine Houriez

Après un départ tôt le matin, et une traversée ensoleillée en ferry sur une mer d'huile, les trois bus prévus (deux pour les cours d'anglais de l'association Objectif Micro et un ouvert à tout autre Anzinois intéressé) ont traversé avec fierté « The Tower Bridge », le plus célèbre pont de Londres.

Après un « city-tour » rapide, un groupe a eu la joie de découvrir le centre-ville à pied (Big Ben, Abbaye de Westminster, Trafalgar Square, Buckingham Palace…), accompagné par trois guides expérimentés (dont Sandrine, la formatrice des cours d'anglais). Les autres, placés sous la houlette de David Hecq, le Maire, ont eu quartier libre dans Londres afin de réussir leur shopping printanier…

Tous ou presque se sont retrouvés chez Harrods, le plus grand magasin du monde, pour dépenser leurs dernières Livres Sterling.

Le soleil était de la partie et l'ambiance plus que conviviale a été le principal point relaté par les participants enjoués. Le retour s'est fait après un bon « fish and chips » sur le bateau vers 23 heures, avec des souvenirs plein la tête.

Tous réclament déjà un autre voyage ! L'idée est lancée, pourquoi pas une journée « shopping de Noël » à Canterbury courant décembre ?

Mais avant cela, il faudra que les élèves peaufinent dès la rentrée leur diction, il serait en effet regrettable que le Père Noël livre le mauvais cadeau à cause d'une mauvaise prononciation…

Contact mairie : 03.21.71.52.83

La fin de la saison approche mais **Anzin Sport Santé** prépare déjà la rentrée !

Les créneaux horaires des différentes disciplines seront communiqués après la réunion de bureau, clôturant la saison. Vous pourrez les consulter sur notre site début septembre, avant la nouvelle **rentrée sportive fixée au lundi 06 septembre 2011**. D'ici là bonnes vacances à tous et au plaisir de vous retrouver en forme, fidèles et nouveaux adhérents après cette pause estivale bien méritée.

Le président et les membres du bureau.
www.anzin-sport-sante.fr
claude.sestier260@orange.fr

Claude Sestier, président : 03.21.51.33.36

Avis aux associations :

merci de faire parvenir vos articles, photos ou éléments de tract à la mairie, avant le **vendredi 24 juin** à jean-paul-defossez@orange.fr. Passé ce délai, la présence de vos articles dans le prochain bulletin communal ne peut être garantie. Il est indispensable de respecter ce délai pour permettre une bonne organisation de la réalisation du bulletin. Merci de votre compréhension.

COMITÉ DES FÊTES

Séances de découverte du golf

Une douzaine d'Anzinois(es) ont déjà participé à une des deux premières séances de découverte du golf que le comité des fêtes a mis en place avec la direction du golf. La pratique sur le terrain d'entraînement et sur le parcours leur a permis de se rendre compte des compétences exigées par cette activité physique et sportive, et de ressentir les bienfaits de ce sport. Tous les participants ont beaucoup apprécié au point que certains se sont engagés dans un stage de formation. La troisième séance de découverte est prévue le vendredi 17 juin de 18h00 à 19h30. Inscriptions en mairie auprès de Claire : 03.21.71.52.83.

Photo : Maurice Sevin

Zoom sur...

L'Institut d'Education Motrice

C'est avec simplicité et humilité que la première pierre de l'Institut d'Education Motrice a été posée aux Champs de Brunehaut. C'est aussi la première pierre d'un nouveau quartier de notre commune qui verra prochainement l'arrivée d'une quarantaine de maisons dont une vingtaine pour primo-accédants, témoignant ainsi le souhait de l'équipe municipale de créer un nouvel espace de vie où la mixité sociale sera de mise.

Photo : Jean-Paul Defossez

L'IEM est destiné aux enfants et aux adolescents présentant un handicap moteur, mais avec des potentialités intellectuelles permettant une scolarisation la plus proche de la normale. L'établissement accueillera aussi des jeunes atteints d'un handicap grave à expression multiple, associant déficience motrice et déficience mentale sévère ou profonde, ce qui entraîne une restriction extrême de l'autonomie et des possibilités de perception, d'expression et de relation.

Ce projet tient à cœur au président de la Vie Active, monsieur Jean-Marie Alexandre : « *Quand je suis devenu président en 1984, on s'intéressait déjà au projet de reconstruction de l'IEM Cazin. Il nous a fallu plus de vingt ans pour obtenir les financements nécessaires.* ».

Dans dix-huit mois, quand ouvrira l'établissement de 3 595 m², pour cinquante enfants répartis en huit groupes de vie, avec des équipements de pointe (tels la balnéothérapie, un espace sensori-moteur, des espaces d'évolution extérieurs...), les difficultés appartiendront au passé. Toutefois, si les financements de l'Etat sont encore au rendez-vous, un internat pourrait voir le jour, évitant aux enfants les allers-retours entre leur domicile et l'IEM.

Cette demande a été entendue par le représentant de l'Agence Régionale de Santé, monsieur Didier Michel qui n'a pas manqué de rappeler le soutien financier que l'Etat a apporté à la réalisation de ce bâtiment.

Ce projet a aussi pu être réalisé grâce à la volonté municipale d'Anzin-Saint-Aubin. Comme l'a justement rappelé David Hecq, le Maire lors de son discours : « *Le conseil municipal, à l'unanimité, a accepté la réalisation de ce bâtiment à destination des enfants handicapés, c'est avec un esprit solidaire que les Anzinoises et les Anzinois vous accueilleront et nous espérons que les enfants, mais aussi l'équipe de la Vie Active, s'épanouiront pleinement dans notre commune* ».

Photo : Jean-Paul Defossez

Jean-Pierre Chevènement, ancien Ministre d'Etat et Président d'honneur de la Vie Active avait fait le déplacement. Catherine Génisson, Députée du Pas-de-Calais, Françoise Rossignol, Vice-présidente du Conseil Général, André Bouzigues, Maire de Sainte Catherine, ainsi que de nombreux autres élus sont venus saluer la concrétisation de ce projet.

Rendez-vous est pris dans un an et demi pour l'inauguration de l'IEM d'Anzin-Saint-Aubin.

L'agenda en un clin d'œil...

Samedi 25 juin
APE
➤ **La fête des écoles**
Les Viviers - Ecoles

Jeudi 30 juin
Concert
➤ **Rachid Sahara**
L'Infini - 21h30

Samedi 25 & dimanche 26 juin
L'atelier
➤ **Exposition de peintures**
Les Louez-Dieu - Entrée libre

Jeudi 14 juillet
Municipalité & comité des fêtes
➤ **Repas républicain**
Etang communal - 12h00

Dimanche 18 septembre
Comité des fêtes
➤ **Sortie en Champagne**
Les Viviers - RDV 08h30 - 60 €

Dimanche 25 septembre
Les capsules de l'Artois
➤ **Bourse placomusophile**
Les Viviers - 10h00 - 2 €

Calendrier non exhaustif

Repas Républicain

du 14 juillet à l'étang communal

La municipalité d'Anzin-Saint-Aubin avec l'aide du comité des fêtes vous propose de participer au repas républicain qui se déroulera à l'étang communal le 14 juillet à 12h00.

Buffet + barbecue + tarte

6€ Adultes

3€ -12 ans

0€ -5 ans

Buvette sur place

- Repas convivial ouvert à tous
- Animation musicale, pétanque…
- Jeux et animations pour enfants : château gonflable…
- Pêche dès 15h00

Coupon réponse de réservation à déposer en mairie avant le 9 juillet.
Renseignements en mairie au 03.21.71.52.83.
(Règlement à l'ordre du comité des fêtes)

NOM : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....

Téléphone : ....
Je réserve : ..... place(s) à 6€ soit ..... €
..... place(s) à 3€ soit ..... €
..... place(s) moins de 5 ans.
Soit un TOTAL de ..... €

Anzin Saint Aubin

Conception graphique : mairie d'Anzin-Saint-Aubin